

» PRESSE NATIONALE

Politique 

LEMANDAT

LES GRANDES ANNONCES SOCIALES D'ALASSANE OUATTARA

Le Chef de l'État ivoirien, Alassane Ouattara, multiplie les mesures en faveur du pouvoir d'achat des populations. À travers une série de décisions sociales majeures, le Gouvernement entend renforcer la cohésion sociale et améliorer les conditions de vie des Ivoiriens. Parmi les annonces les plus marquantes, la hausse du SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti) qui est passé de 60 à 75 000 FCFA. Cette revalorisation, saluée par les syndicats et les travailleurs, vise à garantir un minimum vital aux salariés les moins rémunérés, dans un contexte de vie chère. Dans le même élan, le Président Ouattara a ordonné l'augmentation des salaires dans le secteur public, une mesure qui concerne des centaines de milliers de fonctionnaires. Les retraités ne sont pas en reste. Des primes spéciales leur ont été accordées, reconnaissant ainsi les années de service consacrées à la Nation.

L'EXPRESSI
QUOTIDIEN

DIPLOMATIE / COOPÉRATION CÔTE D'IVOIRE - BELGIQUE ET JAPON : DEUX AMBASSADEURS ÉCHANGENT AVEC LE VPR

Le Vice-président de la République, M. Tiémoko Meyliet Koné, a échangé, ce jeudi 10 avril 2025, au Palais de la Présidence de la République, successivement avec l'Ambassadeur du Royaume de Belgique, Mme Carole Van Eyll, et l'Ambassadeur du Japon, Junji Gomakubo. Mme Carole Van Eyll s'est félicitée d'avoir pu faire, avec le Vice-président de la République, un tour d'horizon des relations de coopération entre la Côte d'Ivoire et la Belgique. Elle s'est réjouie de la très bonne évolution des relations économiques et commerciales entre les deux pays, marquées par une nette augmentation des échanges commerciaux en 2024. Quant à l'Ambassadeur du Japon, Junji Gomakubo, qui a pris fonction en Côte d'Ivoire il y'a à peine deux mois, il s'est dit heureux d'avoir pu échanger avec le Vice-président de la République sur les questions prioritaires au cœur de la coopération entre nos deux pays.

soirinfo

YAMOOUSSOUKRO / PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE 2025 DU SÉNAT : KANDIA CAMARA FAIT ADOPTER UN NOUVEAU CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Une séance plénière du Sénat de Côte d'Ivoire s'est tenue, le jeudi 10 avril 2025, au siège de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix de Yamoussoukro. Placée sous la conduite effective de la présidente de l'institution, Kandia Kamissoko Camara, cette rencontre, qui fait suite à la Conférence des présidents tenue le même jour, à 10h, au siège de Sénat à Yamoussoukro, a permis d'approuver la proposition de l'ordre du jour des travaux de la Chambre haute du Parlement, pour la période allant jusqu'au 19 juin prochain, au titre de la première session ordinaire. Ce chronogramme de travail, adopté à l'unanimité des sénateurs présents, prévoit l'examen de huit projets de loi ; une séance d'information parlementaire et le Débat d'orientation budgétaire (DOB).

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE : LA CÔTE D'IVOIRE ET L'ALLEMAGNE RENFORCENT

Le groupe d'amitié Côte d'Ivoire-Allemagne a tenu, le jeudi 10 avril 2025, une importante séance de travail à l'Assemblée nationale, en présence d'une délégation allemande conduite par l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, Son Excellence Matthias Veltin. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale, notamment à travers la diplomatie parlementaire. Dans son allocution d'ouverture, Dr Famoussa Coulibaly, président de la Commission des Relations extérieures, a salué « l'excellence des relations entre la Côte d'Ivoire et l'Allemagne », tout en mettant en lumière l'importance de cette séance dédiée à la présentation des institutions allemandes opérant sur le territoire ivoirien.

COOPÉRATION BILATÉRALE : ADAMA BICTOGO VA ACCUEILLIR UNE IMPORTANTE DÉLÉGATION CHINOISE

Le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Adama Bictogo, s'apprête à accueillir, du dimanche 13 au mardi 15 avril 2025, à Abidjan, dans le cadre d'une visite d'amitié et de travail, le vice-président du Comité national de la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC), Hu Chunhua. Selon une note de la Direction de l'information et de la communication de la Chambre basse du Parlement ivoirien, dont nous avons reçu copie, le jeudi 10 avril 2025, cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre la République de Côte d'Ivoire et la République populaire de Chine, à travers leurs Institutions parlementaires respectives. Ainsi, au cours de son séjour, Hu Chunhua sera reçu en audience par Adama Bictogo, dans l'après-midi du 13 avril 2025.

Economie 

4ÈME REVUE DES ACCORDS AU TITRE DU MEDC ET DE LA FEC ET LA 3ÈME REVUE DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FRD : LE FMI ET LA CÔTE D'IVOIRE CONCLUENT DES ACCORDS

Entamée le 24 mars, la mission du Fonds monétaire international (FMI) en Côte d'Ivoire sur l'état d'avancement du Programme économique et financier appuyé par le mécanisme élargi de crédit (MEDC) et la facilité élargie de crédit (FEC), ainsi que du programme de réformes climatiques appuyé par la facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) s'est achevée le 9 avril 2025 par un accord au niveau des services sur toutes les politiques et mesures de réforme conformes aux objectifs des programmes. Dans un communiqué de presse, le chef de la mission, Olaf Unterberdoerster, a salué des discussions constructives avec les autorités ivoiriennes. « Les résultats obtenus dans le cadre des deux programmes sont restés satisfaisants et nous nous sommes accordés sur les mesures et les réformes structurelles à mettre en œuvre », a-t-il déclaré.

RENFORCER LE CAPITAL HUMAIN POUR PROPULSER LE DÉVELOPPEMENT DE LA CÔTE D'IVOIRE : KABA NIALÉ PRÉSIDE UN ATELIER DE HAUT NIVEAU

Le Plan National de Développement (PND) 2026-2030, porté par la vision du Président Ouattara, ambitionne de faire de la Côte d'Ivoire un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à l'horizon 2030. Ainsi, à l'issue du séminaire Gouvernemental sur ce PND, organisé les 17 et 18 février 2025, le Premier Ministre Robert Beugré Mambé a donné des orientations majeures afin d'apporter des réponses concrètes et durables à la problématique d'un capital humain hautement productif, ainsi que les moyens d'y parvenir. L'atelier qui s'est ouvert, hier, jeudi 10 avril 2025, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, et qui s'achève aujourd'hui, présidé par Nialé Kaba, ministre de l'Économie, du Plan et du Développement, vise donc à formuler des propositions concrètes réclamées par le Chef du Gouvernement. Cet atelier de haut niveau porte sur le thème : « Renforcer le capital Humain pour Propulser le Développement de la Côte d'Ivoire ».

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE : LA CÔTE D'IVOIRE ET L'AFRIQUE CENTRALE CONSOLIDENT LEURS RELATIONS

Première édition du Forum de coopération économique et bilatérale entre la Côte d'Ivoire et l'Afrique centrale. Hier, jeudi 10 avril 2025, le Palais de la culture de Treichville a accueilli des délégations du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Tchad pour l'ouverture du dialogue entre les secteurs publics et privés des quatre pays. Une initiative saluée comme un tournant stratégique pour la consolidation des relations économiques et diplomatiques intra-africaines. Ainsi, dans son discours d'ouverture, le ministre ivoirien des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, a exprimé la volonté ferme de la Côte d'Ivoire de bâtir des ponts solides entre les économies d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

Société

LUTTE CONTRE LES VBG : LA « MAISON DES FEMMES » OUVERTE À ADIAKÉ

La Première Dame, Dominique Ouattara, a construit la Maison des Femmes - Safe Home. C'est la ville d'Adiaké qui abrite ce joyau architectural inauguré, hier, jeudi 10 avril 2025. La main sur le cœur, la présidente de la Fondation Children of Africa a levé le voile sur l'importance et l'espoir que ce bâtiment apporte aux femmes. « Aujourd'hui, nous inaugurons la Maison des Femmes - Safe Home d'Adiaké, qui vient renforcer nos actions dans le secteur social, en garantissant aux femmes en difficulté, non seulement un refuge, mais aussi un tremplin vers un avenir meilleur », a-t-elle clarifié. Ajoutant que cet établissement est une réponse concrète à une problématique bien réelle, notamment les Violences Basées sur le Genre (VBG), à laquelle une réponse a été donnée à la faveur du 8ème dîner de Gala de la Fondation Children of Africa.

LEVÉE DU MOT D'ORDRE DE GRÈVE DANS L'ÉDUCATION-FORMATION : ANNE OULOTO EXPRIME SA GRATITUDE AUX ENSEIGNANTS

Comme prévu lors des discussions préalables, l'intersyndicale du MENA s'est réunie, le jeudi 10 avril 2025, afin de trouver une issue à la grève qui secoue le système éducatif depuis plusieurs jours. A l'issue de cette Assemblée Générale, les grévistes ont rencontré les membres du Gouvernement pour faire le point sur la situation. Cette rencontre s'est tenue au cabinet de Madame Anne Désirée Ouloto, ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration. Grâce à ces échanges constructifs, les syndicats ont accepté de suspendre la grève et de reprendre le travail dès le lendemain, soit le 11 avril 2025. Anne Désirée Ouloto a exprimé sa profonde gratitude à l'ensemble des membres du Gouvernement qui l'ont accompagnée depuis le début de cette crise. Elle a salué l'esprit de responsabilité des syndicats et souligné l'importance de préserver la paix sociale au sein de l'Administration publique.

RAPPROCHEMENT DES SERVICES DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE AUPRÈS DES JEUNES : CE QUE MAMADOU TOURÉ FERA DANS L'AGNEBY-TIASSA

Le ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique déploiera ses services au cœur de la région de l'Agnéby-Tiassa, du lundi 14 au jeudi 17 avril 2025, à l'occasion d'une opération de proximité d'envergure. Cette initiative vise à rapprocher les jeunes des dispositifs publics en matière d'emploi, d'entrepreneuriat et de citoyenneté, en leur offrant un accès direct aux opportunités disponibles. Pendant quatre jours, les localités de Sikensi, Taabo, Tiassalé et Agboville vibreront au rythme d'activités concrètes et utiles : installation de stands d'information, inscriptions aux programmes de l'Agence Emploi Jeunes, de l'Office du Service Civique National et du Bureau des Programmes Emploi, ainsi que des séances de coaching individuel en entrepreneuriat.

TRANSPORT : L'INTERDICTION DE CIRCULER SUR L'EX-VGE POUR LES ENGIN À 2 ET 3 ROUES REPOUSSÉE

Le ministère des Transports, à travers la Direction générale des transports terrestres et de la circulation (DGTTC), a organisé une rencontre d'échanges avec les livreurs, les coursiers et utilisateurs des engins à 2 et 3 roues, le jeudi 10 avril 2025, à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody. Ce, dans le but de présenter l'accidentalité en Côte d'Ivoire et les actions pour l'amélioration de la sécurité routière. D'emblée, le Directeur général des transports terrestres et de la circulation, Sacko Oumar, a fait savoir que la rencontre se situe dans la droite ligne de celles du 30 novembre 2024, du 14 janvier 2025 et du 3 avril 2025. « Nous avons fixé la date au 15 avril, mais nous allons encore continuer un peu la sensibilisation. Le ministre a demandé de vous donner encore un mois », a-t-il annoncé.

UN RECRUTEMENT DE 1 000 JEUNES LANCÉ (ENSEIGNEMENT TECHNIQUE)

Dans le cadre de son programme « École de la deuxième chance », le ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage a annoncé le recrutement de 1 000 jeunes pour une formation aux métiers du bâtiment. Cette initiative est gratuite et vise à former des jeunes âgés de 16 à 45 ans, ayant, au moins, un niveau Cm2. Ils seront formés dans dix spécialités. Les formations se feront par apprentissage d'une durée de neuf (9) mois et auront lieu au Centre de formation d'apprentis aux métiers du bâtiment (CFA-bâtiment) de Yopougon, en quatre (4) vagues de 250 apprentis, avec 25 candidats par métier et par session.



VU SUR LE NET

Politique 

LA CEI RAPPELLE QUE SON SIÈGE N'EST PAS UNE COMMISSION ÉLECTORALE LOCALE ET N'ACCUEILLE PAS D'OBSERVATIONS

La Commission Électorale Indépendante (CEI) a indiqué dans un communiqué consulté par Abidjan.net, le jeudi 10 avril 2025, que les observations relatives aux réclamations sur la liste électorale provisoire sont reçues du 09 au 13 avril 2025 dans les Commissions Électorales Locales (CEL). Informant tous de l'affichage des réclamations dans les Commissions Électorales Locales (CEL), elle souligne que les observations sont individuelles et ne peuvent être faites de manière groupée. Par ailleurs, la CEI tient à préciser que son siège, situé à Abidjan-Cocody, carrefour Duncan, n'abrite aucune Commission Électorale Locale, et que, par conséquent, aucune observation ne peut y être déposée. Elle compte sur le civisme et la responsabilité de tous pour assurer le bon déroulement de cette étape cruciale du processus électoral.

Economie 

URBANISATION : LE GOUVERNEMENT PREND DES ENGAGEMENTS

Réuni en Conseil des ministres, le mercredi 9 avril 2025, sous la présidence du Chef de l'État, Alassane Ouattara, l'Exécutif a adopté une série de décrets visant à renforcer les infrastructures urbaines, accélérer la construction de logements sociaux, et encadrer le développement harmonieux des villes ivoiriennes. Parmi les décisions majeures, figure la déclaration d'utilité publique d'une parcelle de 2 hectares à Williamsville (Adjamé), destinée à la construction des nouveaux locaux de l'Imprimerie Nationale. Ce terrain, réservé depuis les premières années de l'indépendance, sera désormais entièrement libéré pour permettre le lancement effectif des travaux. Deux décrets adoptés renforcent le cadre légal pour la réalisation du programme présidentiel de construction de logements sociaux et économiques.

92 MILLIARDS FCFA DE LA FAD POUR LES PROJETS EMPLOIS JEUNES

La Côte d'Ivoire franchit un nouveau cap dans sa politique d'insertion socioprofessionnelle de la jeunesse. Le Gouvernement a en effet entériné, ce 9 avril 2025, lors du Conseil des ministres tenu à Abidjan, la ratification de deux accords de prêt majeurs conclus avec le Fonds africain de Développement (FAD), guichet de prêt à taux concessionnels de la Banque africaine de développement (BAD), pour un montant global de plus de 91,92 milliards de FCFA. Un signal fort pour renforcer l'employabilité des jeunes et promouvoir un entrepreneuriat durable. Ces deux accords, signés le 13 février dernier, portent respectivement sur un financement de 126,32 millions d'euros (environ 82,86 milliards de FCFA) et de 11 millions d'Unités de Compte (soit 9,063 milliards de FCFA). Tous deux sont destinés à soutenir le Projet d'amélioration des compétences, de l'entrepreneuriat et de l'emploi jeune (PACE), une initiative du gouvernement visant à offrir des perspectives concrètes aux jeunes dans un contexte socio-économique en pleine mutation.

LA CÔTE D'IVOIRE PARTICIPE À LA 111ÈME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL ET DES ORGANES SUBSIDIAIRES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU CACAO (ICCO)

Dans le cadre de ses réunions statutaires, l'Organisation Internationale du Cacao (ICCO) tient la 111ème session de son conseil et de ses Organes subsidiaires, du 07 au 11 Avril 2025, à Yaoundé au Cameroun. La délégation ivoirienne composée du Ministère d'État, ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, du ministère du Commerce et de l'Industrie, ainsi que du Conseil du Café Cacao, est conduite par SEM Aly Touré, Représentant Permanent de la Côte d'Ivoire auprès des Organisations Internationales des Produits de Base, par ailleurs Porte-Parole des Pays Producteurs de l'ICCO. Au cours de ladite session, les délégué(es) recevront un rapport du secrétariat de l'ICCO sur les derniers développements relatifs à la ratification des amendements à l'Accord international de 2010 sur le Cacao.

FERMETURE TEMPORAIRE DE LA VOIE LATÉRALE À FAYA : LE MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ANNONCE UN NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

Le ministère de l'Équipement et de l'Entretien routier a annoncé, ce jeudi 10 avril 2025, qu'une réorganisation temporaire du trafic sera mise en place dans le cadre des travaux de construction de l'échangeur au carrefour Faya, à Abidjan. Selon un communiqué consulté par Abidjan.net, à compter du mercredi 16 avril 2025 à 00h, la voie latérale longeant la clôture du nouveau camp militaire d'Akouédo, allant vers celle de la Riviera Palmeraie sur le boulevard Coffie Gadeau, sera fermée à la circulation. Cette mesure restera en vigueur jusqu'au mercredi 23 avril 2025 à 04h. Conséquence directe : le trafic en provenance de Bingerville en direction de la Palmeraie sera dévié par l'ancienne route de Bingerville, selon le nouveau plan de circulation mis en place par les autorités.

Réunis en Assemblée Générale, ce jeudi 10 avril 2025, au Lycée Technique d'Abidjan, les enseignants de l'IS-MENA/ETFP de Côte d'Ivoire ont décidé de suspendre leur mot d'ordre de grève. Et la reprise des cours, dès ce vendredi 11 avril 2025 à partir de 7h. Cette décision fait suite aux échanges fructueux avec les autorités gouvernementales autour de leur principale revendication : l'octroi d'une prime d'incitation au personnel du secteur éducation-formation. Après plusieurs jours d'arrêt de travail, les enseignants ont salué les avancées obtenues à l'issue des discussions et ont opté pour la voie du dialogue. Ils ont cependant posé des conditions pour un climat social apaisé, notamment la libération sans condition de leurs camarades interpellés et condamnés lors des mouvements de grève d'octobre 2024, ainsi que la levée de toutes les sanctions y afférentes.



AGENCE DE PRESSE

Société 



LE MIRAH ENGAGE UN PLAN D'ACTION NATIONAL APRÈS L'ATTAQUE D'UNE FILLETTE PAR UN CHIEN ERRANT À GRAND-BASSAM

À la suite d'une attaque grave perpétrée, le 28 mars 2025, à Grand-Bassam par un chien de type croisé Rottweiler sur une fillette de trois ans, le ministère des Ressources animales et halieutiques (MIRAH) a annoncé une série de mesures urgentes et un Plan d'action national pour renforcer la sécurité publique face aux animaux errants. Selon un communiqué de presse transmis à l'AIP, jeudi 10 avril, ces mesures prises incluent l'ouverture d'une enquête pour établir les faits et initier les actions de gestion de l'incident; la rédaction d'un procès-verbal constatant les infractions et les responsabilités civiles et pénales; la capture de l'animal concerné pour protéger la population; sa mise sous surveillance vétérinaire afin d'évaluer son statut sanitaire; le lancement d'une procédure administrative et judiciaire à l'encontre du propriétaire; le renforcement de la cellule de capture des animaux en divagation, en vue d'intensifier la surveillance et la gestion des chiens errants dans les lieux publics.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



gouvci



+225 07 87 36 36 36



@gouvciofficial



